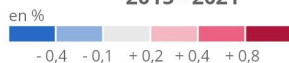


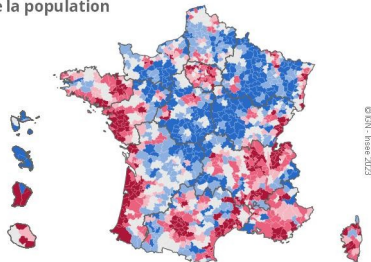
### La population de l'EPCI et son évolution

Les taux sont calculés avec une seule décimale et la borne supérieure de chaque tranche est exclue. La tranche grise comprend donc les valeurs : -0,1 ; 0 et 0,1, soit une stabilité.

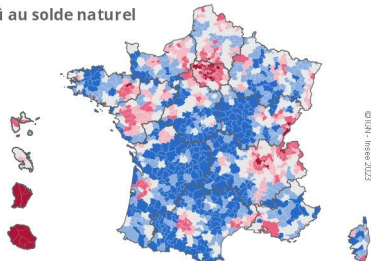
#### Taux de croissance annuel moyen 2015 - 2021



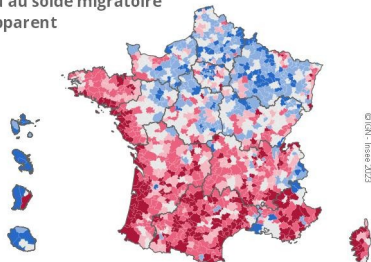
de la population



dû au solde naturel



dû au solde migratoire apparent



Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021, état civil

	EPCI	Département	Région
<b>Population au 1er janvier 2021</b>	<b>84 216</b>	<b>334 872</b>	<b>8 114 361</b>
<b>Variation annuelle moyenne 2015-2021</b>			
en nombre d'habitants	142	-1 124	39 444
en %	0,2	-0,3	0,5
dû au solde naturel	-0,5	-0,5	0,3
dû au solde migratoire apparent	0,7	0,2	0,2
<b>Population au 1er janvier 2015</b>	<b>83 364</b>	<b>341 613</b>	<b>7 877 698</b>
<b>Variation annuelle moyenne 2010-2015</b>			
en nombre d'habitants	136	-259	59 924
en %	0,2	-0,1	0,8
dû au solde naturel	-0,3	-0,3	0,4
dû au solde migratoire apparent	0,5	0,2	0,3

Note : entre 2015 et 2021, la population de la région a augmenté en moyenne de 0,5 % par an (0,8 % entre 2010 et 2015), soit de 39 444 habitants par an en moyenne (59 924 entre 2010 et 2015).

Source : Insee, recensements de la population 2010, 2015 et 2021, état civil  
Champ : EPCI dont la commune la plus peuplée est dans le département

#### Méthodologie

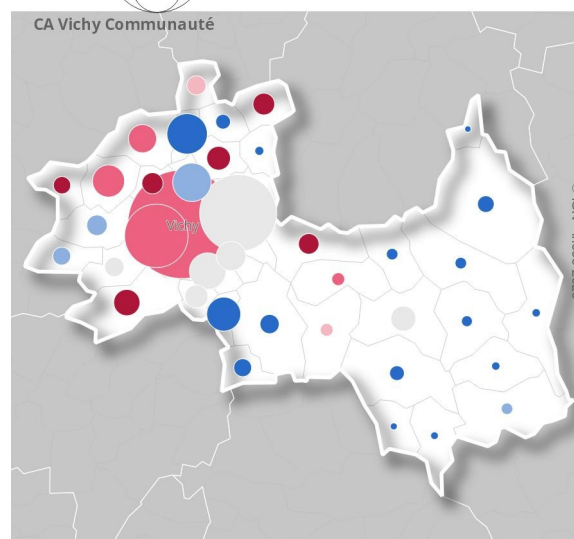
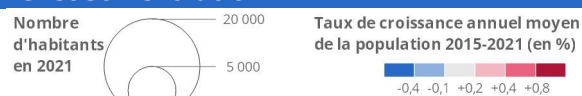
Cette fiche porte sur un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : métropole, communauté urbaine (CU), communauté d'agglomération (CA) ou communauté de communes (CC). Pour la Métropole du Grand Paris les données sont diffusées au niveau de chaque établissement public territorial (EPT). Les EPCI (ou EPT) sont classés dans le département où se situe la ville la plus peuplée. Les limites territoriales sont celles en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les EPCI de Mayotte ne font pas l'objet d'une fiche et ne sont pas représentés dans les cartes France.

Les populations sont calculées à partir des « populations municipales légales », issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence aux 1<sup>er</sup> janvier 2021, 2015 et 2010. Les « populations municipales légales » sont officielles et authentifiées par décret. Les statistiques de l'état-civil sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les taux de croissance sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire apparent peut être de fait légèrement différente du taux de croissance de la population.

### La population des communes de l'EPCI et son évolution

	Population 2021	Taux de croissance annuel moyen	
		2015-2021	2010-2015
		en %	en %
<b>Les plus peuplées</b>			
Vichy	25 789	0,5	0,2
Cusset	12 909	0,0	-0,7
Bellerive-sur-Allier	8 855	0,7	-0,1
Saint-Germain-des-Fossés	3 638	-0,5	0,4
Creuzier-le-Vieux	3 254	-0,2	-0,2
<b>En plus forte croissance</b>			
Saint-Pont	695	1,6	1,8
Creuzier-le-Neuf	1 230	1,4	1,8
Magnet	1 037	1,3	2,2
Charmeil	987	1,3	4,1
Brugheas	1 547	0,9	1,6
<b>En plus forte décroissance</b>			
Nizerolles	295	-2,4	0,5
Busset	817	-2,2	2,4
Châtel-Montagne	321	-2,0	-2,5
Saint-Clément	284	-1,9	-2,6
Mariol	713	-1,8	0,8

Source : Insee, recensements de la population 2010, 2015 et 2021



Source : Insee, recensements de la population 2015 et 2021